



trois-rivières

POLITIQUE CULTURELLE

SEPTEMBRE 2021



TRÈS
Trois-Rivières

Politique culturelle de la Ville de Trois-Rivières

Septembre 2021

Crédits des œuvres

Fontaine Leriche , 2021. (p.1)

Atelier Presse Papier, 2019. (p.1)

Lucas Saenger / LSNR, 2020. (p.3)

Annie Pelletier, 2016. (p.6 et p.18)

Isabelle Clermont et Eve Tellier-Bédard, 2021. (p.36)

Photographes

Nomade Amoureux

Étienne Boisvert

La Brouette

Olivier Croteau

Mathieu Dupuis

Caméliane Laroche

Martin Lefebvre

Ville de Trois-Rivières

ISBN

Dépôt légal 2021

978-2-920992-35-1

Ville de Trois-Rivières

1325, place de l'Hôtel-de-Ville

Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3

Téléphone : 311 ou 819 374-2002

Télécopieur : 819 374-4374

v3r.net

**Participation
Citoyenne**

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE	4
MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ SUR LA CULTURE, LES LOISIRS ET LA VIE COMMUNAUTAIRE	5
MISE EN CONTEXTE	7
Démarche d'élaboration	9
Définitions	10
ÉTAT DE SITUATION	14
De la première politique culturelle à aujourd'hui : les jalons de l'intervention municipale	15
Leviers culturels	16
Rôles de la Ville de Trois-Rivières en culture	18
GRANDS OBJECTIFS	20
VISION	22
ORIENTATIONS ET ENGAGEMENTS	23
REMERCIEMENTS	30
Annexes	32
Annexe 1 : Histoire de la culture à la Ville de Trois-Rivières au cours des vingt dernières années	32
Annexe 2 : Liste des politiques municipales complémentaires à la Politique culturelle	34



MOT DU MAIRE

La politique culturelle qui vous est présentée vient camper les actions menant à l'élaboration d'une vision concertée réaffirmant l'importance de la culture pour le développement de Trois-Rivières.

La première politique culturelle, datant de 1993, voit naître l'organisme paramunicipal Culture Trois-Rivières, un levier indéniable de diffusion et de promotion culturelle. La deuxième mouture, adoptée en 2009, devient la référence lors de l'ouverture du musée Boréal et de l'Amphithéâtre COGECO, deux infrastructures majeures évoquant notre caractère de capitale culturelle canadienne.

Cette troisième politique culturelle s'impose dans un contexte de relance durable. En alliant la culture au développement économique, social et environnemental, la Ville de Trois-Rivières s'assure de favoriser la vivacité de son milieu culturel tout en alimentant la fierté et le sentiment d'appartenance qu'incarnent ses institutions.

De plus, en tant que gouvernement de proximité, nous nous sommes assurées que cet aspect du développement de notre ville soit en adéquation avec les aspirations de la population, des artistes ainsi que des intervenantes et intervenants culturels et communautaires. C'est pourquoi cette politique est issue d'une démarche participative où les préoccupations citoyennes et celles du milieu ont pu être exprimées et considérées.

Notre objectif est d'agir en tant qu'intervenant clé afin d'encourager, favoriser et promouvoir le développement culturel sur notre territoire.

Il faut souligner le travail consultatif démontrant l'importance de la culture pour notre identité collective. En tout premier lieu, les Trifluviennes et les Trifluviens, mais aussi les nombreux partenaires qui y ont contribué et qui seront parties prenantes du rayonnement, déjà bien établi, de notre milieu culturel.



A handwritten signature in black ink, which appears to read 'J. Lamarche'. The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line.

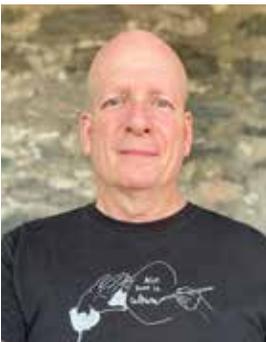
Jean Lamarche, maire de Trois-Rivières

MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ SUR LA CULTURE, LES LOISIRS ET LA VIE COMMUNAUTAIRE

Cette nouvelle mouture de la politique culturelle de la Ville de Trois-Rivières porte la vision d'une ville meilleure. Lorsqu'on a pris la décision, il y a près de 30 ans, de faire de la culture un véritable levier de développement pour Trois-Rivières, rares sont celles et ceux qui auraient pu imaginer tout le chemin parcouru à ce jour. Et ce, non seulement sur le plan des arts de la scène, du patrimoine et des arts visuels, mais également en matière d'accès à la culture, d'inclusion sociale, d'économie, de rayonnement et de fierté collective.

Le document dont vous allez prendre connaissance est le fruit du travail de toute une communauté et des apprentissages cumulés au fil de ses bons coups. Depuis des années, les acteurs de notre culture multiplient les initiatives qui contribuent à l'évolution positive de nos milieux de vie et ce plan pour l'avenir en est la preuve.

Trois-Rivières a fait office de pionnière en devenant une des premières villes à intégrer la culture comme quatrième pilier de sa politique du développement durable. Notre nouvelle politique culturelle fait à son tour écho aux nombreuses preuves que cet élément – liant de notre "vivre ensemble" – est déterminant dans notre capacité à grandir harmonieusement et à nous enrichir collectivement à tous points de vue.



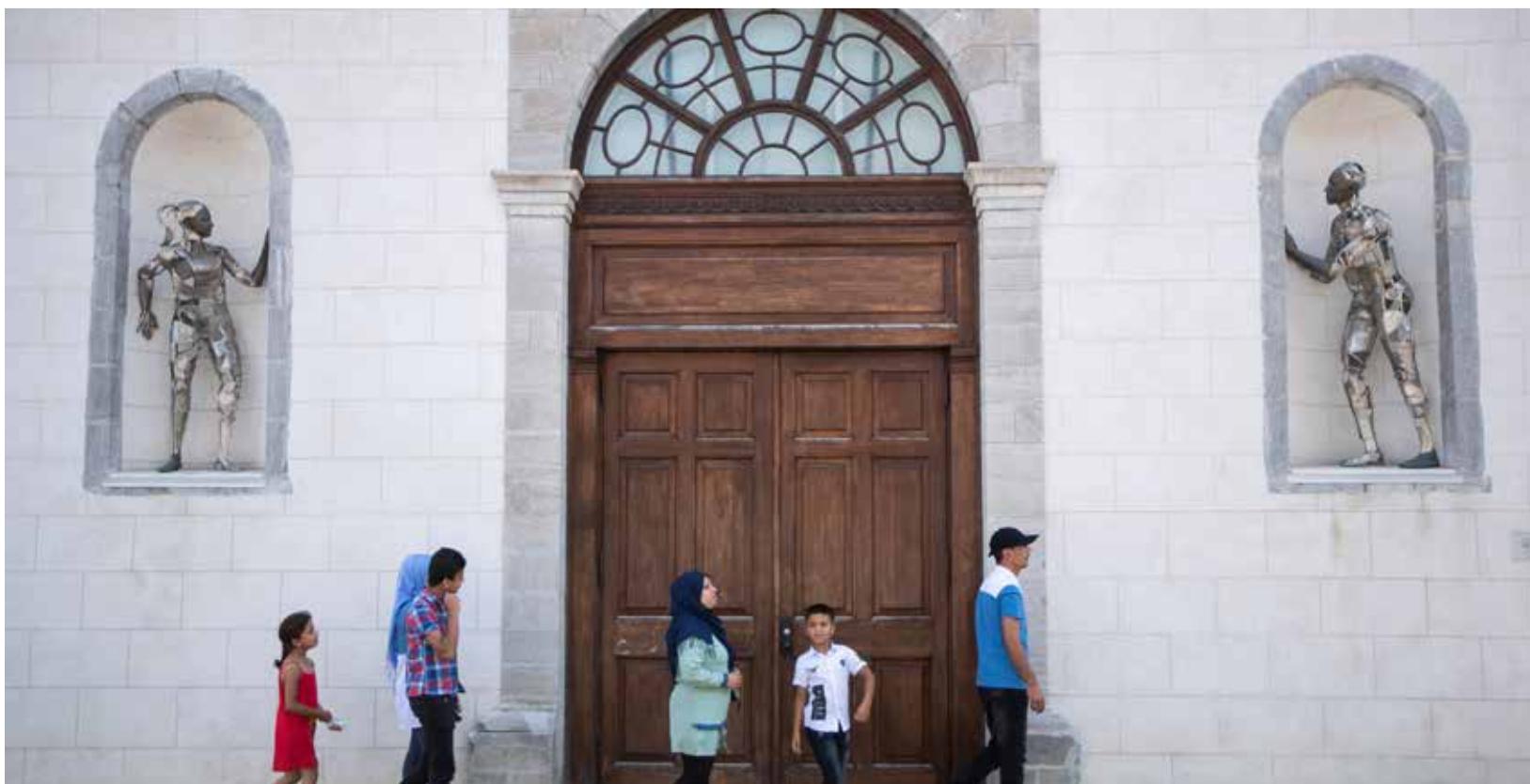
Denis Roy, conseiller municipal
District de Marie-de-l'Incarnation

MISE EN CONTEXTE

Le pouvoir de l'art et de la culture dans la société est déterminant dans l'histoire de l'humanité, et grâce à la sensibilité du langage artistique, une vision du monde se manifeste dans différentes disciplines qui ont recréé et mis en lumière une grande diversité d'héritage et de patrimoine culturel, et ce, tout au long des siècles et sur tous les territoires de la Terre.

L'art et la culture ont un véritable pouvoir de transformation et d'enrichissement de la société qui réside dans la capacité que nous avons de ressentir, penser et créer librement et spontanément, sans les conditions éthiques, sociales, religieuses et économiques imposées. Ils favorisent également la création d'espaces de réflexion citoyenne participative au service du bien commun.

Trois-Rivières est vivante grâce aux personnes, aux idées et aux lieux qui la composent. Deuxième plus ancienne ville du Québec, elle profite d'une riche histoire, d'un patrimoine unique, d'une proximité avec la nature dont deux majestueux cours d'eau qui continuent d'infléchir son développement dans l'ensemble de la région de la Mauricie.



Trois-Rivières se démarque par la vivacité de son milieu culturel, l'engagement de ses organismes et la créativité de ses artistes, qui contribuent à la construction d'une mémoire collective et d'une culture vivante. Elle jouit aussi d'une présence grandissante de différentes communautés culturelles sur son territoire, dont celles des Premières Nations, qui enrichissent la culture locale.

Par l'adoption de sa nouvelle politique culturelle, Trois-Rivières réaffirme l'importance qu'elle accorde à la culture. Elle contribue ainsi à développer un puissant sentiment d'appartenance et de fierté chez sa population et par le fait même, à augmenter sa qualité de vie.

Cette politique est la boussole qui guidera les actions à entreprendre au cours des prochaines années. Elle véhicule une vision à long terme pour l'intervention municipale en matière de culture. Elle établit les priorités et positionne la municipalité comme un intervenant clé pour le développement culturel.

Dans la dernière décennie, de nombreux changements sont survenus au niveau culturel, social et économique à Trois-Rivières. Cette nouvelle mouture de la politique culturelle s'appuie sur les forces et les acquis de la Ville tout en répondant aux défis qui se poseront dans l'avenir. Elle est le fruit d'une démarche de réflexion inclusive réalisée avec la population, les artistes, ainsi qu'avec les organismes culturels et communautaires œuvrant sur le territoire.

Cette politique en chapeaute d'autres qui spécifient comment interviendra Trois-Rivières dans certains secteurs culturels particuliers, dont la Politique du patrimoine, la Politique sur l'art public ainsi que

la Politique sur la gestion de la collection d'œuvres d'art de la Ville de Trois-Rivières¹. Elle s'inscrit aussi en complémentarité avec les autres grandes politiques municipales².

Trois-Rivières reconnaît la culture comme l'un des principes directeurs de son développement durable. Dans ses interventions culturelles, la Ville souhaite répondre aux besoins actuels de la population sans compromettre ceux des générations futures. Le développement culturel s'effectue en harmonie avec les dimensions environnementales, sociales et économiques du développement de la communauté locale.

Trois-Rivières s'inspire de l'Agenda 21 de la culture en favorisant entre autres le droit, l'accès et la participation pour toute la communauté à la culture. Une préoccupation centrale portée par cette politique est de permettre à toute personne, peu importe son profil sociodémographique, sa condition sociale ou ses particularités, d'accéder et de participer pleinement à la vie culturelle. La politique rejoint également les objectifs de la vision Vers Trois-Rivières 2030. Conformément à cette vision ambitieuse, l'offre culturelle est centrée sur les besoins de la communauté trifluvienne.

Cette politique reconnaît la place prépondérante qu'occupent les technologies dans notre société. Le numérique est dorénavant bien présent dans le secteur culturel, ce qui engendre des transformations profondes : il est autant un outil de création et de production culturelle que de diffusion de la culture. Ainsi, la Ville de Trois-Rivières tient compte de ce contexte global favorable au numérique dans la formulation de sa nouvelle politique.

1. Le patrimoine, l'art public et la collection d'œuvres d'art ayant leur propre politique, peu de références spécifiques quant à ces champs d'action se retrouvent dans la présente politique.

2. Liste présentée à l'Annexe 2



DÉMARCHE D'ÉLABORATION



La conception de la présente politique culturelle repose sur plusieurs sources d'information. Un portrait sociodémographique de la population trifluvienne et une analyse documentaire ont servi de fondement à la réflexion. Tout au long de la démarche, la Ville de Trois-Rivières a travaillé en collaboration avec la population, les artistes, les intervenantes et les intervenants culturels et communautaires, de même qu'avec certains membres de l'équipe municipale et d'autres collaboratrices et collaborateurs clés. Ceux-ci ont permis d'enrichir et d'alimenter le contenu de la politique culturelle.

Ce processus consultatif visait à mieux comprendre leurs valeurs, leurs expériences et leurs priorités en matière de culture. Un comité de révision composé de 24 personnes provenant de divers horizons a été nommé pour offrir une rétroaction régulière sur l'avancement des réflexions. Plusieurs moyens de contribuer à la démarche ont été mis en place.



Au total, ce sont 80 personnes et 28 organismes qui ont participé à plus de 15 rencontres dans le cadre de l'élaboration de la politique culturelle trifluvienne. Ces actrices et acteurs du milieu ont été rencontrés à plusieurs reprises.



DÉFINITIONS³

Accessibilité universelle

L'accessibilité universelle est la qualité d'une activité, d'un événement ou d'un service qui ne pose aucune barrière à la participation. L'accessibilité possède au moins cinq dimensions : financière, physique, spatiale, sociale et culturelle.

Agenda 21 de la culture

En 2004, l'association internationale Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) fait paraître l'Agenda 21 de la culture. Il s'agit d'un document international qui établit des principes et des engagements pour les villes et les gouvernements locaux en matière de développement culturel. CGLU publie en 2015 un guide pratique sur l'Agenda 21 de la culture destiné aux municipalités et villes, ce qui augmente la portée du mouvement à travers le monde.

Arts

Diverses disciplines de création artistique destinées à produire chez une personne un état particulier de sensibilité, plus ou moins lié au plaisir esthétique. Comprend notamment, mais sans s'y limiter, les arts visuels, les arts de la scène et la musique, la littérature, la sculpture, l'architecture, le cinéma, les arts numériques et les arts multimédias.

³Les références de certaines définitions se retrouvent en Annexe 2



Citoyenneté culturelle

La citoyenneté culturelle permet aux individus de s'approprier les moyens de création, de production, de diffusion et de consommation culturelles. L'individu est tout autant spectateur et consommateur que créateur et diffuseur. La citoyenneté culturelle contribue à la construction du lien social et favorise la rencontre et le dialogue avec l'autre.

Corporation des événements de Trois-Rivières

Relevant de la Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire, la Corporation des événements de Trois Rivières a le mandat de gérer les opérations de l'Amphithéâtre Cogeco et de contribuer au dynamisme culturel de la ville en organisant des événements. Elle offre une programmation variée et multidisciplinaire qui attire chaque année de nombreux touristes.

Culture

La culture d'un groupe de personnes est l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui les caractérisent. Elle englobe les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions, les croyances, les langues, les connaissances et les savoir-faire. Le patrimoine et les arts constituent la facette visible de la culture.

Culture Trois-Rivières

Relevant de la Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire, Culture Trois-Rivières a notamment des mandats de gestion de programmes d'activités et de gestion d'équipements culturels tels que la salle J.-Antonio-Thompson, le Centre d'exposition Raymond-Lasnier et le musée Boréal, soutient les organismes culturels et contribue de façon importante à la mise en oeuvre de la Politique culturelle de Trois-Rivières. Culture Trois-Rivières a pour mission de développer, promouvoir et rendre accessible l'offre culturelle et artistique afin de contribuer au mieux-être et au développement de la communauté trifluvienne.

Développement durable

Le développement durable répond aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à subvenir aux leurs en respect de la réalité trifluvienne. Ce développement intègre de façon indissociable les dimensions environnementales, sociales et économiques aux activités municipales. La culture constitue l'un des principes directeurs du développement durable à Trois-Rivières.

Diversité

La diversité renvoie aux particularités qui composent l'ensemble d'une population. Cette diversité se retrouve sous plusieurs formes : culturelle, ethnique ou de pays d'origine, de condition sociale, linguistique, cognitive, fonctionnelle, corporelle, sexuelle, de genre ou encore générationnelle. Le concept de diversité reconnaît que chaque individu est unique et valorise les différences individuelles.

DÉFINITIONS (SUITE)

Entente de développement culturel

Les ententes de développement culturel (EDC) reposent sur un partenariat privilégié entre le ministère de la Culture et de Communications du Québec (MCC) et les instances municipales. L'EDC tient compte des particularités locales en matière d'actions culturelles et permet le financement de projets de développement et de consolidation d'actions culturelles. À Trois-Rivières, non seulement la Ville prend part au financement avec le MCC, mais des partenaires de divers horizons sont invités à y contribuer.

Intervenante et intervenant culturel

Personne qui agit pour le développement culturel trifluvien.

Médiation culturelle

La médiation culturelle intervient dans le domaine social et culturel. Par le biais d'outils et de tiers, la médiation culturelle favorise la rencontre entre la population, les œuvres et les artistes. Elle s'inscrit dans une volonté d'accroître l'inclusion et la cohésion sociale, l'apprentissage et l'engagement citoyen.

Patrimoine

Le patrimoine culturel, reflet de l'identité d'une société, est constitué de personnages historiques, de lieux et d'événements historiques, de documents, d'immeubles, d'objets et de sites patrimoniaux, de paysages culturels patrimoniaux et de patrimoine immatériel. Le patrimoine de Trois-Rivières se décline en plusieurs types, dont le patrimoine archéologique, immatériel, immobilier, mobilier et paysager.

Pratiques culturelles

Les pratiques culturelles regroupent les formes de consommation et de participation à la vie culturelle, qu'elles soient réalisées dans un cadre professionnel ou amateur.

Vitalité culturelle

S'inscrivant dans une perspective de développement durable, la vitalité culturelle correspond à l'ensemble des pratiques, des activités et des actions culturelles qui constituent une offre riche et diversifiée. La participation de la communauté est partie intégrante de la vitalité culturelle.



ÉTAT DE SITUATION



De la première politique culturelle à aujourd'hui: les jalons de l'intervention municipale

L'histoire de la Ville de Trois-Rivières est empreinte de la présence prépondérante des arts et de la culture. Ses citoyennes et ses citoyens se définissent à travers une histoire et une identité locales riches. Habitée et fréquentée par de nombreux artistes, artisans et artisans, poètes, écrivaines et écrivains, la culture trifluvienne se vit sous diverses formes. Grâce à ses initiatives novatrices et à l'apport incontournable des artistes et des organismes culturels, la Ville de Trois-Rivières est devenue au fil du temps une source d'inspiration et bénéficie d'un rayonnement international. La ligne du temps présente les principaux jalons de l'intervention municipale réalisée au cours des dernières années.



Leviers culturels

Au moment d'adopter cette politique, la Ville de Trois-Rivières s'appuie sur de nombreux leviers en matière de culture. Ces leviers existent grâce à l'engagement des organismes et de la population.

L'intervention municipale

Trois-Rivières reconnaît l'importance de la culture dans les décisions qu'elle prend. Chaque année, elle investit dans le milieu culturel pour favoriser son développement. Par son leadership, sa vision proactive et ses initiatives avant-gardistes, elle bénéficie d'une reconnaissance provinciale, nationale et internationale.

Le milieu culturel

Le milieu culturel trifluvien est très dynamique et est animé par des organismes, des intervenantes et des intervenants culturels et des artistes engagés, innovants et audacieux. Des partenariats forts se consolident entre ces différents partenaires. Ils déploient des efforts de conservation et de mise en valeur du patrimoine et font rayonner les expressions artistiques actuelles. La population trifluvienne dispose d'infrastructures et d'équipements culturels diversifiés : bibliothèques, musées, salles d'exposition et de spectacles ponctuent le territoire. Trois-Rivières abrite également plusieurs lieux historiques et patrimoniaux d'importance. Ville riveraine, elle profite d'une proximité avec la nature et de majestueux cours d'eau. Cet avantage se reflète, entre autres, à travers des aménagements qui lient la culture au fleuve.

La vie culturelle citoyenne

De nombreux événements d'envergure et d'autres plus intimistes jalonnent le calendrier culturel trifluvien.

L'histoire locale est aussi valorisée dans l'espace public. L'accessibilité aux activités culturelles pour toute la communauté, en particulier pour les jeunes et les familles, est préconisée. En plus d'encourager les échanges entre la population et les artistes, une place importante est accordée aux maillages entre culture et éducation.



Rôles de la Ville de Trois-Rivières en culture

Pour favoriser la vitalité culturelle de son territoire, la Ville de Trois-Rivières entend jouer trois grands rôles distincts : leader, facilitatrice ainsi que gestionnaire.

Dans son rôle de **leader**, la Ville de Trois-Rivières s'engage à reconnaître l'importance de la culture dans ses politiques et dans ses décisions. Elle œuvre en concertation avec le milieu trifluvien et compte sur les forces de chacun et chacune de ses partenaires. Pour demeurer à l'avant-garde, Trois-Rivières intervient pour connaître et appliquer les bonnes pratiques et les plus récentes tendances.

Dans son rôle de **facilitatrice**, la Ville de Trois-Rivières soutient les organismes, les intervenantes et les intervenants culturels ainsi que les artistes qui animent son territoire. En lui offrant des ressources et de l'accompagnement, la Ville de Trois-Rivières soutient l'action de son milieu culturel pour qu'il puisse s'épanouir pleinement. Elle demeure proactive face aux défis vécus par les parties prenantes du milieu culturel et favorise l'émergence et la mise en valeur du talent trifluvien.

Dans son rôle de **gestionnaire**, la Ville de Trois-Rivières entend continuer d'offrir une grande variété d'activités culturelles accessible à l'ensemble de la population. Elle assure la programmation et le maintien du réseau de bibliothèques, de plusieurs lieux de patrimoine, d'infrastructures artistiques diversifiées et d'une collection d'œuvres et d'art public.



GRANDS OBJECTIFS

Les grands objectifs de la politique culturelle guideront les décisions prises dans les années à venir. Ils s'inscrivent en réponse aux enjeux globaux de la culture, lesquels sont ressentis localement dans le milieu trifluvien. La poursuite de ces objectifs se fera à travers les orientations et les engagements pris par la Ville de Trois-Rivières dans le cadre de cette politique.

Encourager la citoyenneté culturelle

Chaque personne a droit d'accéder et de participer pleinement à la vie culturelle, peu importe sa condition socioéconomique, son âge, ses origines ou ses particularités. À Trois-Rivières, les citoyennes et les citoyens jouent un rôle central en culture, que ce soit à titre de spectateur, de consommateur, de créateur ou de diffuseur. La Ville de Trois-Rivières œuvre afin que chaque personne puisse participer activement à la vie culturelle de sa communauté et profiter de la richesse des arts et du patrimoine trifluviens.

Favoriser la vitalité culturelle

La vitalité culturelle se traduit par la présence d'organismes, d'intervenantes et d'intervenants culturels ainsi que d'artistes qui conçoivent et animent une offre riche et diversifiée. La participation citoyenne proactive et l'appui de la communauté sont des conditions gagnantes à l'atteinte d'une vie culturelle florissante. La Ville de Trois-Rivières mise sur la pluralité des événements et des activités conjuguant envergure internationale et intimisme local. Finalement, elle œuvre afin d'offrir les conditions nécessaires au maintien et à la croissance de cette vitalité culturelle.

Promouvoir la diversité culturelle

La Ville de Trois-Rivières reconnaît la richesse qu'apporte la diversité de sa population à la vie de son territoire. Par son offre culturelle, la Ville de Trois-Rivières prône l'inclusion et l'accessibilité afin que chaque personne puisse entretenir de manière autonome une vie culturelle active et puisse partager sa propre vision du monde.

Se développer durablement

Le développement durable est intrinsèquement lié à la culture. Les droits culturels, le patrimoine, la diversité et la créativité en sont des composantes centrales. De plus, la culture constitue un levier essentiel pour répondre aux préoccupations environnementales, sociales et économiques. Par son intervention culturelle, la Ville de Trois-Rivières contribue à la création de conditions propices à un développement local durable.

Se rapprocher des Premières Nations

Bien avant sa fondation en 1634, le territoire trifluvien était habité par les communautés des Premières Nations. Leur présence sur le territoire a marqué l'histoire locale et demeure une réalité contemporaine que l'on se doit de découvrir et de reconnaître davantage. À l'occasion du renouvellement de sa politique culturelle, la Ville de Trois-Rivières énonce sa volonté de se rapprocher des communautés des Premières Nations et de travailler de concert avec elles afin de contribuer à l'atteinte de leurs attentes et leurs aspirations.

VISION



1 À Trois-Rivières, chaque citoyenne et citoyen peut être acteur et ambassadeur de la culture, du patrimoine et de l'histoire locale.

2 À Trois-Rivières, la culture rayonne et contribue à la qualité de vie et au bien-être des citoyennes et des citoyens grâce à l'apport essentiel des organismes culturels, des intervenantes et des intervenants culturels et des artistes.

3 À Trois-Rivières, la culture est un levier fondamental à l'essor social, économique et environnemental de la ville. Elle est indispensable au développement durable.

4 À Trois-Rivières, l'audace et l'innovation sont privilégiées pour enrichir une vie culturelle diversifiée et dynamique.

ORIENTATIONS ET ENGAGEMENTS

La Ville de Trois-Rivières a retenu six orientations en matière d'intervention culturelle. Elles représentent les stratégies qu'utilisera la Ville pour aider au développement de son milieu culturel dans les prochaines années. Chacune des orientations est accompagnée d'un certain nombre d'engagements plus précis, qui guideront les actions concrètes de l'administration municipale.



ORIENTATION 1



Offrir aux citoyennes et aux citoyens des opportunités variées de participer à la culture

La Ville de Trois-Rivières génère des opportunités pour sa population de s'exprimer créativement, de s'initier aux arts et de jouir d'une vie culturelle active. L'offre culturelle embellit l'entièreté du territoire, son centre-ville comme chacun de ses quartiers. Trois-Rivières considère et célèbre la diversité tout en promouvant une accessibilité et une participation démocratisée à la culture.

Engagements⁴

- 1.1 Développer, en partenariat avec le milieu culturel, une programmation culturelle variée, accessible, qui anime l'ensemble des secteurs de la ville et qui permet à la population d'y participer selon le rôle qui lui plaît.
- 1.2 Favoriser la participation citoyenne dans le développement culturel du territoire.
- 1.3 Valoriser et soutenir les initiatives culturelles citoyennes.

⁴Les engagements sont présentés par ordre alphabétique et non par ordre d'importance.



ORIENTATION 2



Soutenir les organismes culturels, les intervenantes et les intervenants culturels, ainsi que les artistes locaux

La Ville de Trois-Rivières soutient et encourage les organismes, les intervenantes et les intervenants culturels locaux ainsi que les artistes afin qu'ils expriment leur plein potentiel. Cet appui est orienté autant vers l'amélioration des conditions liées à la pratique des arts que vers les organismes, les intervenantes et les intervenants culturels.

Engagements

- 2.1 Accompagner et inciter le milieu culturel à adopter des pratiques durables et écoresponsables.
- 2.2 Accompagner et soutenir les actrices et les acteurs du milieu culturel trifluvien en tenant compte de leurs besoins respectifs en matière de fonctionnement au quotidien et de développement.
- 2.3 Identifier et promouvoir les formes de soutien disponibles qui répondent aux besoins des actrices et des acteurs culturels.
- 2.4 Soutenir les initiatives développant des créneaux artistiques et patrimoniaux distinctifs.



ORIENTATION 3



Placer les éléments culturels d'intérêt⁵ au cœur de la planification et de l'aménagement du territoire trifluvien

À Trois-Rivières, l'aménagement et la planification du territoire sont guidés par un projet collectif axé sur la qualité des milieux de vie et l'aménagement culturel du territoire. La mise en valeur du patrimoine bâti et des paysages ainsi que l'intégration de l'art contribuent à rehausser le sentiment d'appartenance et d'identité envers sa ville. L'innovation et la créativité mettent en valeur l'histoire de la communauté trifluvienne et les particularités locales afin d'inspirer la fierté de la population et de contribuer à l'augmentation de leur qualité de vie.

Engagements

- 3.1 Intégrer davantage, de façon éphémère et permanente, les arts et le design au sein des espaces publics.
- 3.2 Poursuivre et augmenter les efforts pour donner aux différents secteurs de la ville un caractère unique ancré dans l'histoire, le patrimoine et la culture de proximité.

⁵Patrimoine bâti, architecture, art public, paysage naturel



ORIENTATION 4



Diffuser, promouvoir et faire rayonner l'offre culturelle

La circulation de l'information est un élément clé dans la diffusion, la promotion et le rayonnement de la culture trifluvienne. La Ville de Trois-Rivières contribue à fournir à sa population l'information nécessaire afin qu'elle puisse pleinement participer à la vie culturelle. Trois-Rivières appuie les organismes culturels et les artistes dans l'atteinte d'une visibilité accrue autant au niveau local qu'international.

Engagements

- 4.1 Contribuer à la visibilité et au rayonnement des organismes culturels et des artistes locaux.
- 4.2 Promouvoir, en partenariat avec d'autres organisations du territoire, la diversité artistique et culturelle afin qu'elle rayonne à Trois-Rivières jusqu'à l'international.



ORIENTATION 5



Faire de la culture un vecteur d'intégration, de cohésion sociale et d'amélioration de la qualité de vie citoyenne

La culture joue un rôle déterminant dans le développement social de la communauté trifluvienne. Elle contribue à faire de Trois-Rivières une ville où la vie est agréable et enviable. Par ses initiatives, la Ville de Trois-Rivières renforce le tissu social en créant un sentiment d'appartenance et une identité collective. Elle met à profit la culture pour favoriser le bien-être citoyen.

Engagements

- 5.1 Développer les bibliothèques comme actrices de proximité privilégiées.
- 5.2 Implanter un processus d'échange continu avec les membres des Premières Nations dans le but de connaître leurs attentes et leurs aspirations.
- 5.3 Privilégier la médiation culturelle comme méthode d'intervention.
- 5.4 Soutenir les initiatives culturelles innovantes et distinctives qui favorisent le développement d'un sentiment d'appartenance et d'identité trifluvienne, notamment auprès de la communauté néo-trifluvienne.



ORIENTATION 6



Promouvoir le développement économique par la culture

La culture occupe une place importante dans l'économie locale et contribue à son développement. La Ville de Trois-Rivières promeut la culture comme un facteur d'attraction. Elle mise sur sa population, ses artistes et ses organismes pour faire de Trois-Rivières une ville qui se distingue par sa culture. Elle contribue aussi à la mise en place d'un environnement, d'infrastructures et d'équipements qui permettent le plein déploiement de l'offre culturelle.

Engagements

- 6.1 Accompagner et favoriser les partenariats entre le milieu culturel et celui des affaires afin de faire éclore des collaborations et des projets mutuellement bénéfiques, structurants et innovants.
- 6.2 Confirmer le statut du centre-ville comme quartier culturel attractif afin d'en assurer la vitalité.
- 6.3 Intégrer les arts et la culture dans les politiques de développement et de diversification économique de la ville.
- 6.4 Maintenir et valoriser les infrastructures municipales qui accueillent l'offre culturelle.



REMERCIEMENTS

La Ville de Trois-Rivières tient à remercier tous les partenaires, artistes, intervenantes et intervenants culturels, organismes et citoyennes et citoyens ayant rendu possible la rédaction de ce document. Elle tient à saluer particulièrement le travail des membres de son comité consultatif et remercie l'artiste et médiateur culturel Javier A. Escamilla H. pour sa contribution à la mise en contexte de cette politique culturelle.

Membres du comité consultatif

Geneviève Auclair

Citoyenne

Maryse Bellemare

Conseil de ville de Trois-Rivières

Philippe Charette

Patrimoine Trois-Rivières

Marie-Pier Dion

Ministère de la Culture et des Communications

Robert Dufresne

Ville de Trois-Rivières

Maud Flamand

Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières

Marc-André Godin

Ville de Trois-Rivières

Thomas Grégoire

FestiVoix

Richard Grenier

Comité de solidarité Trois-Rivières

Steven Hill-Paquin

Ville de Trois-Rivières

Audrey Labrie

Biennale nationale de sculpture contemporaine

Frédéric Laurin

Université du Québec à Trois-Rivières

Éric Lord

Culture Mauricie

Hugo Mailhot-Couture

Ville de Trois-Rivières

Pierre Montreuil

Conseil de ville de Trois-Rivières

Cindy Moreau

Ville de Trois-Rivières

René Paquin

Ville de Trois-Rivières

Martin Paré

Ministère de la Culture et des Communications

Natalie Rousseau

Orchestre symphonique de Trois-Rivières

Denis Roy

Conseil de ville de Trois-Rivières

Cynthia Simard

Ville de Trois-Rivières

Ivan Suaza

Service d'accueil des nouveaux arrivants

Valérie Therrien

Musée POP

Dominic Thibault

Ville de Trois-Rivières

Coordination

Nancy Kukovica

Directrice générale | Culture Trois-Rivières
Chef de division, Culture et bibliothèques
| Ville de Trois-Rivières

Marie-Eve Leblond

Coordonnatrice principale, Culture et
bibliothèques | Ville de Trois-Rivières

Marie-Pauline Michon

Coordonnatrice du développement culturel
| Culture Trois-Rivières

Rédaction

Sara Bernardi

L'Escabeau

Jocelyn Garneau

L'Escabeau

Révision

Maxime Bilodeau

Conception graphique

Antoine Foisy



ANNEXE 1

HISTOIRE DE LA CULTURE À LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES AU COURS DES VINGT DERNIÈRES ANNÉES

Trois-Rivières, une ville consolidée

Avant la décennie 1990, l'activité économique trifluvienne reposait principalement sur les industries papetières et manufacturières. Depuis, celle-ci a grandement évolué vers le secteur tertiaire. Restauration, hébergement, services professionnels dominent maintenant le paysage économique de la Ville de Trois-Rivières. Face à ce changement, la culture apparaît comme un moteur de développement pour la ville. L'adoption d'une première politique culturelle en 1993 marque la naissance politique de cette volonté. Cette nouvelle politique est le point de départ de plusieurs initiatives visant à faire de la culture un vecteur de développement économique et social.

Trois-Rivières se démarque sur le plan culturel

L'année 2009 est une année phare pour la Ville de Trois-Rivières. À l'occasion de son 375^e anniversaire, elle se voit remettre la mention de « Capitale culturelle du Canada ». De ce fait, elle devient la première ville québécoise à se voir décerner un tel honneur. Cette nomination est le résultat de la vitalité culturelle et du dynamisme trifluviens qui animent et font rayonner son territoire et ses artistes. La Ville de Trois-Rivières jouit également d'infrastructures culturelles de pointe. Des événements majeurs ponctuent régulièrement le calendrier trifluvien. L'année 2009 marque également l'adoption d'une seconde politique culturelle intitulée « La culture : une question capitale ». Cette deuxième politique pour la culture donne un nouvel élan à l'essor culturel de la Ville de Trois-Rivières.

La culture au coeur de la communauté trifluvienne

Au lendemain de l'adoption de cette seconde politique culturelle, Trois-Rivières renouvelle sa volonté de favoriser l'accès et la participation du plus grand nombre à la vie culturelle en faisant appel, entre autres, à la médiation culturelle comme stratégie d'intervention privilégiée. De plus, de nouvelles infrastructures culturelles d'importance voient le jour sur le territoire trifluvien. La population de Trois-Rivières continue de bénéficier de la présence active de plusieurs dizaines d'organismes culturels. Ceux-ci se consacrent à la réalisation de missions culturelles diversifiées passant du théâtre, à la musique, aux arts visuels sans oublier le cinéma, le milieu muséal et la diffusion du patrimoine, pour ne nommer que ceux-là. En 2019, la Ville de Trois-Rivières se démarque, une fois de plus, sur le plan international en étant reconnue lors du 3e sommet mondial pour la culture de l'organisme Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU). Les pratiques de la Ville de Trois-Rivières y sont citées en exemple. Il s'agit d'une reconnaissance importante qui confirme le bien-fondé des efforts déployés. Cette même année, la culture est également reconnue comme l'un des piliers du développement durable.

Au cours des deux dernières décennies, la Ville de Trois-Rivières a su se positionner comme leader culturel. Cette dernière détient une identité forte et une population active, passionnée et avide de culture. Cette troisième politique culturelle repose sur des assises solides de l'expérience acquise au cours des vingt années précédentes.

ANNEXE 2

LISTE DES POLITIQUES MUNICIPALES COMPLÉMENTAIRES À LA POLITIQUE CULTURELLE

- Politique d'accueil, d'intégration et de rétention socioéconomique des nouveaux arrivants
- Politique de développement des collections du Service des bibliothèques de Trois-Rivières
- Politique de développement durable
- Politique de développement social
- Politique d'admissibilité des organismes au soutien de la Ville de Trois-Rivières
- Politique jeunesse
- Politique sur la gestion de la Collection d'œuvres d'art de la Ville de Trois-Rivières
- Politique sur l'art public
- Politique du patrimoine
- Plan directeur d'aménagement du Parc de l'île Saint-Quentin 2019 – 2035
- Vision vers Trois-Rivières 2030

Les références qui suivent ont inspiré plusieurs des définitions qui se retrouvent aux pages 10 à 12 de cette politique :

Carroll, N. (2004). **Non-Perceptual aesthetic properties: Comments for James Shelley**. *British Journal of Aesthetics*, 44(4), 413-423.

Exeko et Le groupe des Onze (2020). **Charte pour une culture accessible, inclusive et équitable – Précisions lexicales**. Document en ligne.

Fourcade, M.-B. (2014). **La médiation culturelle et ses mots-clés – Lexique**. Culture pour tous. 9 pages.

Guibert, A. (2017). **Petit guide d'appropriation de l'Agenda 21 de la culture**. Réseau Les arts et la ville. 32 pages.

Poirier, C. (2017). Citoyenneté culturelle, jeunes et participation aux arts et à la culture. Dans Guérin, M. (Eds.) Dans *Démocratie et culture : Quelles politiques culturelles pour quelles ambitions démocratiques? Actes du colloque de l'Observatoire des pratiques culturelles – 8 et 9 décembre 2015*. Academia : Louvain-la-Neuve. 115-128.

Ville de Montréal (2019). **Vitalité culturelle des quartiers**. Culture Montréal. Document en ligne.

Ville de Trois-Rivières (2019). **Politique de développement durable**. Trois-Rivières. 20 pages.

Ville de Trois-Rivières (2021). **Politique du patrimoine**. Trois-Rivières. 24 pages.

UNESCO (2005). **Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles**. Document en ligne



TROIS-RIVIERES

